

Capitainerie Lac Amance à Port-Dienville



Information & Accueil touristique

Port-Dienville

10500 DIENVILLE

Latitude: 48.347581

Longitude: 4.526502

Google Streetview

Presentation

Le personnel de la capitainerie de Dienville vous accueille pour vous informer sur les activités et tarifs du Lac Amance, puis vous orienter au sein du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Il assure la gestion du port de plaisance, l'entretien du littoral et la surveillance de la plage de Dienville en juillet et août. Si vous êtes passionné de motonautisme, le lac d'Amance vous comblera pour pratiquer vos activités

préférées : bateau moteur, ski nautique et jet ski.

Que vous soyiez plaisancier — naviguant, la capitainerie vous donnera l'autorisation de naviguer en vous établissant un contrat de mise à l'eau. Pour cela vous devez vous rendre à la capitainerie de Dienville muni d'une attestation d'assurance en cours de validité, d'une carte de navigation ou d'un acte de francisation et d'une carte d'adhérent (si vous faites parti d'un club du lac) ainsi que de votre permis bateau (obligatoire pour les bateaux de plus de 6 chevaux).

Pour les pêcheurs, la capitainerie vous donnera une carte magnétique pour accéder à la cale de mise à l'eau uniquement sur présentation de votre carte de pêche.

Pour « flotter » sur le lac d'Amance, la capitainerie vous propose différents types de contrats selon si vous êtes bateaux moteur ou véhicules nautiques à moteur 4 pontons avec catway (240 places) peuvent être attribués avec eau, électricité (5 bornes avec 4 prises par bornes), sanitaires (1 homme, 1 femme), douches (2 hommes, 2 femmes) et parking ou véhicules nautiques à moteurs (sanitaires, douches et parking). Ces équipements sont réservés aux plaisanciers et accessibles uniquement par badges magnétiques nuit et jour.

L'équipe de la capitainerie a également le plaisir de vous informer sur les activités (culturelles, sportives, etc) présentes dans le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Pour finir la capitainerie met à disposition (durant les heures d'ouverture) 2 pompes délivrant du sans Plomb 98, uniquement pour les bateaux et les jets ski.

Prices and schedules

Selon si vous êtes bateaux à moteur ou véhicules nautiques à moteur nos tarifs ne sont pas les mêmes.

Dans ces deux catégories nous différencions également selon si vous venez à la demi-journée, à la journée, au week-end, durant 7 jours consécutifs ou 2 semaines consécutives.

Nous avons aussi des tarifs pour trois mois ou 30 jours consécutifs ou bien à la saison.

Que vous veniez en jet ou en bateau, nous vous proposons des forfaits « découverte » pour 5 week-end de 2 jours ou des forfaits de 10 week-end de 3 jours.

Pour d'avantage de renseignements nous consulter.

MARS et OCTOBRE et le 1er NOVEMBRE

Semaine, week end et jours fériés : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Fermé les mercredis et jeudis

AVRIL/MAI/JUIN/SEPTEMBRE

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Les week-end et jours fériés : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

JUILLET/AOUT : NOUVEAUX HORAIRES

Du lundi au vendredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h

Les week-end et jours fériés : de 9h30 à 18h30

NOVEMBRE/DECEMBRE/JANVIER/FEVRIER

Fermé

Coordonnées

Capitainerie Lac Amance à Port-
Dienville

Tel +33 (0)3 25 92 27 69

Port +33 (0)3 25 92 26 10

Mail port.dienville@aube.fr



10500 DIENVILLE